

6.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Janssen Christophe ; Adam Christophe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Introduction sur les conflits et les crises : Approche critique de l'expérience de Milgram et des explications courantes au sujet de cette expérience (avec projection d'un extrait du film de Henri Verneuil « I comme Icare »)</p> <p>I. POURQUOI LES GUERRES. Genèse des guerres, justice et reconstruction psychique après guerre : les cas du Rwanda et du Burundi</p> <p>A. Histoire du Rwanda et du génocide</p> <p>B. Réflexions sur le fanatisme</p> <p>C. Réflexions sur le sens moral (les interdits moraux majeurs, la sollicitude)</p> <p>D. Les juridictions gacaca au Rwanda</p> <p>E. La justice transitionnelle au Burundi</p> <p>II. LA VIOLENCE CONJUGALE</p> <p>A. Réflexions sur les violences conjugales</p> <p>B. Le travail de groupe avec des auteurs de violence conjugale</p> <p>III. LES INTERVENTIONS EN SITUATION DE CRISE</p> <p>Echanges à partir de l'expérience d'Olivier Nyssens sur les interventions en temps de paix et sur les interventions en cas d'actes terroristes</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procéder à l'analyse clinique des enjeux et de la dramatique spécifiques à diverses situations de conflit et de crise ; - en référer la survenue aux conditions de contexte, en retracer la genèse historique et anticiper leurs possibilités d'évolution ; - apprécier la pertinence et les limites de diverses modalités d'intervention. - déceler les possibilités de changement et de transformation à travers la crise ; - repérer cliniquement la " valeur de vérité " que peut, à l'occasion, représenter la crise en tant que révélatrice des impasses de l'ordre imposé. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Soit préparation d'une présentation durant le séminaire, soit une épreuve orale de synthèse sur les questions travaillées en cours d'année, soit une présentation orale d'un travail écrit. Les modalités plus concrètes et personnalisables seront précisées en fonction du contenu du cours.
Méthodes d'enseignement :	<p>Intérêt pour les situations cliniques à partir desquelles et pour lesquelles les méthodes et théories d'intervention ont été élaborées</p> <p>Participation active des étudiants à partir de lectures</p> <p>Importance de l'interactivité entre les apports de l'enseignant et l'expérience et l'élaboration des étudiants (par exemple à partir de leur stage)</p> <p>Une invitation ponctuelle d'intervenants dans les secteurs concernés est possible.</p>
Contenu :	<p>Des thèmes seront retenus en fonction des domaines de stage ou de recherche des étudiants.</p> <p>Seront abordés de manière plus particulière les théories et pratiques autour</p> <ul style="list-style-type: none"> - des conflits et des crises liés à l'agressivité et à la violence agies, étudiées tant dans le versant de leur genèse aboutissant aux passages à l'acte (agressions individuelles, abus sexuels, violences conjugales, crises collectives, etc.) que dans celui des réponses apportés par les intervenants (médiations, groupes pour auteurs de violence, justice réparatrice, justice restaurative, etc.) - de l'analyse des tensions entre peuples différents menant aux conflits et aux guerres ou des tensions sociales aboutissant aux guerres fratricides ou génocides, l'analyse clinique et historique de situations comme celle du Rwanda devant permettre de questionner les sources de la violence, de la barbarie, du fanatisme, ainsi que d'analyser des modèles de justice axés sur la sanction, versus axés sur la réconciliation (juridictions gacaca du Rwanda ou justice transitionnelle du Burundi)

	- de la question des traumatismes liés aux situations de conflits personnels, familiaux ou collectifs (guerres) et celle de leur traitement, en posant la spécificité des domaines respectifs de la justice et des interventions thérapeutiques.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI